

Paris, le 2 avril 2026

Militarisation de la jeunesse et de l'école : SUD éducation dit non !

Après l'ouverture de la campagne de recrutement pour le service national volontaire, les offensives se poursuivent et s'intensifient. **L'objectif : enrôler la jeunesse et assurer la promotion de l'armée.** Aux assauts du gouvernement s'ajoutent les initiatives de parlementaires déçus de n'avoir pu imposer, en remplacement du SNU, un service militaire obligatoire.

Le 26 mars, était ainsi adoptée à l'Assemblée nationale la proposition de loi portée par le député Modem du Calvados Christophe Blanchet pour rendre obligatoire, dès la classe de 6e, un enseignement à la défense et à la sécurité globale inscrit dans les programmes scolaires. Cette mesure constitue un pas de plus dans la militarisation de la jeunesse et le renforcement des liens entre l'école et les Armées.

Le ministre de l'Éducation nationale, favorable au resserrement des liens entre son ministère et celui des Armées, avait publiquement soutenu cette proposition de loi lors du Forum de Paris auquel il participait mardi 24 mars. Elle s'inscrit, en effet, dans le dispositif plus large qu'il déploie en complément de la mise en place du service national et qui comprend toute une série de mesures au service de la militarisation de l'école.

Dès la rentrée 2026, la participation à un temps de commémoration sera rendue obligatoire dans les établissements scolaires, les classes de défense seront étendues à trois ans et valorisées au baccalauréat et dans Parcoursup.

Ces mesures trouveront un écho zélé dans les mairies récemment gagnées par le RN. Les programmes d'extrême droite pour les élections municipales portaient, en effet, comme promesse de campagne, la généralisation des classes défense dans toutes les écoles d'une commune.

L'arsenal ainsi déployé vient par ailleurs compléter des pratiques inquiétantes déjà en place contribuant à faire de l'école un espace d'embrigadement. **Depuis l'ouverture de la campagne pour le service national, le 12 janvier, les équipes pédagogiques font l'objet d'une multiplication de sollicitations pour faire connaître aux élèves le service national volontaire et les inciter à s'engager.** Des personnels de direction relaient ainsi les courriers que leur adressent des unités militaires pour faire la promotion de ce dispositif.

SUD éducation dénonce cette militarisation de l'école à marche forcée, s'oppose aux mesures mises en place et aux discours tenus pour embrigader les élèves. À l'heure où les personnels et les parents d'élèves se mobilisent face à des suppressions de moyens lourdes de conséquences pour le service public d'éducation, ces mesures sont d'une scandaleuse indécence, parfaitement inappropriées. Le conditionnement de la jeunesse à un "effort de guerre" n'a sa place ni à l'école ni ailleurs. L'école ne doit pas se faire le relais de politiques bellicistes qui ciblent la jeunesse. C'est un grave dévoiement de ses missions. **SUD éducation invite à construire des réactions collectives, à opposer à ces dangereuses mesures une éducation émancipatrice, des pédagogies anti-militaristes au service d'un projet de société pour la paix et la justice sociale.**